



Meaux, jeudi 15 juillet 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/04056

Pris en application :

Code des transports

Modalités d'exploitation**Rivière Marne - Biefs de Mont St Père à St Jean
les deux Jumeaux****Limitation de mouillage (tous les usagers - dans les deux
sens) (1.9 m)**

**- le 15/07/2021 de 09:30 à 18:00**o **Marne**

entre les pk 30,457 (Mont St Père) et pk 100,618 (St Jean les deux Jumeaux)

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés que le mouillage garanti est limité à 1.90 m, du bief de Mont St Père à St Jean les Deux Jumeaux, en raison de la régulation des plans d'eau suite aux récentes pluies.

Pour rappel le passage aux écluses de Dizy et Ay doit être annoncé au PC de Cumières 30minutes avant le passage, car celui-ci se fait en mode manuel par les agents VNF.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Marne, Barrage de la Marne, 77109 MEAUX CEDEX

Tél : 01 60 24 76 76 - Fax : 01 64 33 57 16

Date limite d'affichage :

16/07/2021

Chef de la subdivision exploitation

Signé

Baptiste DULUC